

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUILLET 2022



Compte-rendu

L'an deux mil vingt deux, le 28 juillet, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de LOCQUIREC, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Gwenolé GUYOMARC'H, Maire.

Date de convocation : 22 juillet 2022

Etaient présents : Gwenolé GUYOMARC'H, Nicolas BOTROS, Nicolas TANGUY, Thierry MERRAND, Françoise HAMEURY, Charlotte BERTALOT, Réjane LOUIN, Françoise LE MITOUARD, Philippe POHAREC, Théophile PAIMPARAY

Etaient absents :	Estelle FORGET	Pouvoir à	Gwenolé GUYOMARC'H
	Françoise CABIOCH-LE GALL	Pouvoir à	Françoise LE MITOUARD
	Yann BRIAND	Pouvoir à	Philippe POHAREC
	Guéna PRIGENT	Pouvoir à	Nicolas BOTROS
	Guy NICOL	Pouvoir à	Théophile PAIMPARAY

Secrétaire de séance : Réjane LOUIN

N° délibération	Objet	Proposition au Conseil	Décision
2022-070	Acquisition matériel de nettoyage	Approuver l'acquisition de deux autolaveuses	Adopté à l'unanimité
2022-071	Réalisation de campagnes de mesures pour la révision des profils de baignade Plage du Moulin de la Rive	Autoriser le maire à signer le marché auprès de DCI environnement – Coût 8.330,00 € HT	Adopté par 13 voix pour et 2 abstentions
2022-072	Camping municipal – Demande de subvention appel à projet Itinérance Région	Approuver les opérations et leur plan de financement Autoriser le Maire à poursuivre les demandes de subvention	Adopté à l'unanimité
2022-073	Camping municipal – Location local petite épicerie Saison 2022	Autoriser le Maire à signer la convention d'occupation à titre précaire entre la commune et Mme Michèle CREISMEAS	Adopté à l'unanimité
2022-074	Révision loyers logements communaux	Approuver le montant des loyers des logements communaux au 01.07.2022	

2022-075	Circuit des chapelles – Droits de monstration	Approuver le versement d'un droit de monstration à Mme Juliette JOUANNAIS	Adopté à l'unanimité
2022-076	Révision N° 1 PLUiH – Avis de la Commune	Emettre un avis	Abstention à l'unanimité
2022-077	Adoption de la nomenclature Budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2023	Approuver le passage à la M57 AU 01.01.2023	Adopté à l'unanimité
2022-078	Contentieux urbanisme - Recours sur PC 029 133 21 00006 – M. et MARZIN Cyril et Véronique délivré le 14/05/2021	Autoriser le Maire à ester en justice	Adopté à l'unanimité
2022-079	Contentieux urbanisme - Recours sur DP 029 133 21 00021– ORANGE UPR OUEST refusée le 16/04/2021	Autoriser le Maire à ester en justice	Adopté à l'unanimité
2022-080	Avenant N° 2 Convention de partenariat avec Morlaix Communauté Financement Navette estivale	Autoriser le Maire à signer l'avenant	Adopté à l'unanimité